GREENPEACE

habitatdurable
propriétaires responsables

Liste de souhaits: directives sociales et écologiques lors de la vente d'un bien immobilier

Les personnes qui envisagent de léguer par testament un bien immobilier (maison, appartement, maison de vacances) à Greenpeace Suisse émettent souvent des souhaits en ce qui concerne la vente de ce bien. Étant une organisation environnementale et non pas un spécialiste de l'immobilier, nous avons décidé de conclure un partenariat avec HabitatDurable.

La liste de souhaits qui a été développée en coopération avec HabitatDurable contient des souhaits potentiels et réalistes concernant la vente d'un bien immobilier. Greenpeace s'engage à les respecter – autant que possible – pour tous les biens immobiliers qui lui sont légués.

Clarifier ce qui est possible:

1. **Lisez la liste de souhaits au verso** et clarifiez les points qui vous tiennent à cœur.
2. **Parlez de vos souhaits à Greenpeace dans le cadre d'un entretien personnel** (entretien gratuit).
3. **Demandez conseil à un expert régional d'HabitatDurable** et définissez vos souhaits (selon les tarifs d'HabitatDurable).

Remarque concernant HabitatDurable: *les donateurs de Greenpeace, sur indication de leur numéro de membre, peuvent devenir membres d'HabitatDurable à moitié prix (valable la première année) et bénéficient alors d'un vaste éventail de services. Notamment un quart d'heure de conseil gratuit pour toutes les questions concernant l'habitat.* www.greenpeace.org/habitatdurable ou prenez directement contact avec HabitatDurable au numéro de téléphone 031 311 50 55.

Pour vous assurer que vos souhaits soient respectés:

- **Ajoutez vos souhaits déterminés avec HabitatDurable ou avec Greenpeace à votre testament ou à votre pacte successoral** (ajout manuscrit au testament).
- **Cochez vos souhaits sur la liste puis joignez-la à votre testament ou à votre pacte successoral.** Bien que la liste ne constitue pas un document juridiquement contraignant (prescription de forme), Greenpeace s'engage à réaliser vos souhaits.

Nous vous apportons volontiers notre soutien:

- Pour un **conseil général de Greenpeace sur les héritages**, veuillez vous adresser directement à Anouk van Asperen au numéro de téléphone 022 907 72 75 (conseil gratuit).
- Si vous souhaitez léguer un bien immobilier à Greenpeace et que vous voulez **parler conjointement à Greenpeace et à HabitatDurable**, vous pouvez vous adresser directement à Anouk van Asperen au numéro de téléphone 022 907 72 75 (conseil gratuit).
- Pour tout **conseil d'HabitatDurable**, indépendamment de tout testament, veuillez vous adresser au service régional d'HabitatDurable dont vous êtes membre.

Liste de souhaits (voir au verso) →

Voici mes souhaits au cas où Greenpeace hériterait de ma maison / mon appartement (annexe au testament)

1. Le prix de vente sera déterminé en fonction

☐ de la vente à l'acheteur le plus offrant
☐ de la valeur estimée / vénale de CHF ..... (année: ..... .)
☐ des ressources financières des locataires ou de tiers

2. Conditions concernant l'acheteur du bien immobilier

☐ la maison ou l'aménagement doivent rester intactes
☐ les transformations / rénovations se feront selon des critères écologiques
☐ le jardin / les arbres / les environs doivent rester intacts

3. L'acheteur idéal

☐ personnes sensibles aux questions écologiques et sociales
☐ famille
☐ coopérative immobilière
☐ une organisation qui .....
☐ les habitants / locataires actuels

☐ .....

4. Le bien immobilier est

☐ un appartement en propriété par étages
☐ une maison
☐ un appartement ou une maison de vacances

Nom et adresse: .....

Remarques ou formulation détaillée des souhaits:

.....

.....

.....

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

NPA / localité .....

Téléphone .....

Courriel .....

Date ..... Signature .....